

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU
DÉVELOPPEMENT RURAL

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT
DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL
DEVELOPMENT

COMMODITY VALUE CHAIN DEVELOPMENT
SUPPORT PROJECT PHASE II

**AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 46/AMI/MINADER/PADFAII/CSPM/RPM
DU 6 MAI 2026 RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) POUR LA
PRESTATION DE SERVICES DE TRADUCTION DES DOCUMENTS DU PADFA II**

Le Gouvernement du Cameroun a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II)** et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du **PADFA II**.

Les services de conseil comprennent la **traduction des documents du PADFA II**. Le but de cette activité est de garantir une communication transparente.

La mission qui prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service, couvrant la période de 12 mois.

Pour de plus amples renseignements sur les Services, veuillez consulter les TdR publiés dans le JDM de l'ARMP ou auprès du PADFA II.

Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

Les consultants intéressés ne peuvent être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors que les consultants a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, ou b) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction du client ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution dudit marché. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du consultant, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Le **PADFA II** invite à présent les consultants individuels ("les consultants") éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenus de fournir, sous la forme d'un curriculum vitae, des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection de **Consultants Individuels (SCI)** exposée dans le **Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA**, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Il ne sera pas procédé à des entretiens dans le cadre du processus de sélection.

Les critères de présélection sont les suivants :

Unité de Gestion et de Coordination du Projet | Mail: padfacameroun@padfa.net | B.P : 5349 Yaoundé - Nlongkak
Tel.: (237) 222 20 74 44 / 222 20 74 42 | Site web: www.padfa.net

Critères de sélection		Note max
		5 points
1	Lettre de motivation	Présentation générale de la lettre de motivation (lisibilité, signature, etc.). 5pts
2	Diplôme et formation	25 points
		Diplôme universitaire 10 pts
		Domaine de formation 15 pts
3	Expériences générales	25 points
		Expériences dans la traduction des documents 25 pts
4	Références pertinentes	45 points
		Expérience dans la traduction des documents techniques dans le domaine agricole 30 pts
		Expérience avec les projets à bailleurs de fonds (FIDA, BM, BAD, UE, etc.). 15 pts
Total des points		100 points

LES CRITÈRES ÉLIMINATOIRES :

- Score technique minimum requis après l'évaluation des Manifestations d'Intérêt pour être qualifié à l'étape suivante est de 80 points sur 100 ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées

Les Consultants intéressés doivent fournir les informations suivantes :

- Une lettre de manifestation/motivation adressée à la Coordonnatrice Nationale du PADFA II ;
- Un curriculum vitae faisant ressortir la qualification et l'expérience professionnelle de l'intéressé (e) ;
- Une copie du diplôme requis ;
- Les justificatifs probants et les références dans les missions similaires (références pouvant attester de la compétence du candidat).
- Formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) / téléchargeable sur le site internet du PADFA II ou à retirer à la cellule de passation des marchés du PADFA II.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être remises sous forme écrite rédigées en français ou anglais en sept exemplaires, dont un original et six copies marqués comme tel, et une version scannée desdites Manifestations sur une clé USB. Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) du PADFA II, sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Téléphone +237 222 20 74 44. E-mail padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la Cellule de Passation des Marchés ; Le 19 MAI 2026 à 15 heures au plus tard. À l'attention de : Mme la Coordonnatrice Nationale du PADFA II. Elles devront porter la mention:

« RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) POUR LA PRESTATION DE SERVICES DE TRADUCTION DES DOCUMENTS DU PADFA II »



Handwritten signature: **Marjorie Bouquet Hélène**
Coordonnatrice Nationale

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU
DÉVELOPPEMENT RURAL**

**PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT
DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II**



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

**MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL
DEVELOPMENT**

**COMMODITY VALUE CHAIN DEVELOPMENT
SUPPORT PROJECT PHASE II**

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (TE) INDIVIDUEL (ELLE) POUR LA PRESTATION DE SERVICES DE TRADUCTION DES DOCUMENTS DU PADFAII

Source de financement : FIDA

Structure de mise en œuvre : UCGP

Mai 2026

2

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles phase II (PADFA II) est le fruit de la coopération entre l'Etat du Cameroun et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le PADFA II dont le coût global est estimé à 33,3 milliards de FCFA a pour finalité de contribuer à la réduction de la pauvreté, et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles. Son objectif de développement est d'accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations agricoles familiales productrices de riz et d'oignon dans les zones du projet. La cible prioritaire est constituée de petits exploitants pauvres organisés en 111 coopératives, et de micro entreprises intervenant en amont et en aval des filières oignon et riz (semenciers, transformateurs, commerçants, fournisseurs d'intrants et de services agricoles). Le nombre total de personnes visées par le projet est estimé à 216 642 personnes, dont 50% de femmes et 30% de jeunes. Le PADFA II compte trois composantes : la composante 1 (Appui à la production) vise à améliorer durablement la production, la productivité et la résilience aux changements climatiques à travers : l'aménagement et le désenclavement des bassins de production par le développement de 2 570 ha de bas-fonds et plaines et la réhabilitation de 25 km de pistes agricoles ; et l'intensification de la production par la mise en place d'un mécanisme durable de développement des filières riz et oignon en vue d'accroître la productivité et la production des petits producteurs. La composante 2 (Appui à la commercialisation, à la structuration des filières et à l'accès à la diversification alimentaire) vise l'amélioration de la compétitivité des produits à travers une meilleure connaissance et pénétration du marché et la valorisation des produits y compris la valorisation locale des produits à haute qualité nutritive. Enfin la composante 3 (Planification, Suivi-Evaluation, Gestion des connaissances et Communication et dialogue sur les politiques) vise à assurer une exécution efficace du Projet. Le PADFA II est mis en œuvre dans quatorze départements répartis dans quatre régions : l'Extrême Nord, le Nord, l'Ouest et le Nord-Ouest. La stratégie d'intervention est principalement axée sur le développement des chaînes de valeurs des filières riz et oignon, avec la consolidation et la mise à échelle des acquis de la première phase en capitalisant.

Le PADFA est mis en œuvre sous la tutelle du MINADER. Comme instrument de l'Etat, le projet est appelé à garantir dans le cadre de sa mise en œuvre, les principes fondamentaux du fonctionnement de la République à l'instar du bilinguisme. En effet, l'Etat camerounais a consacré deux langues officielles à savoir le Français et l'Anglais. La constitution du 18 janvier 1996, loi fondamentale, confirme l'exclusivité institutionnelle des deux langues en son article 1, alinéa 3 « *La République du Cameroun adopte l'anglais et le français comme langues officielles d'égale valeur. Elle garantit la promotion du bilinguisme sur toute l'étendue du territoire* ». De ce fait, le gouvernement a pour obligation de systématiser le bilinguisme dans l'ensemble de ses interventions.

Le PADFAII comme la matérialisation de la politique publique du gouvernement se doit de respecter cette instruction et souhaite pour ce faire, s'appuyer sur les services d'un consultant individuel en traduction, d'où les présents termes de référence.

II- OBJECTIF DE LA PRESTATION

L'objectif de cette prestation est d'assurer une traduction de qualité soit du français à l'anglais, soit de l'anglais au français des documents stratégiques et opérationnels du projet.

III- RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont les suivants :

- a. Traduire les documents dans l'autre langue anglais ou français ;
- b. Réviser les documents fournis dans une langue donnée ;
- c. Eviter de traduire selon GOOGLE TRANSLATION ;
- d. Respecter le style et la forme du document fourni par le PADFA II lors de la traduction dans l'autre langue.

IV- DEMARCHE METHODOLOGIQUE

En concertation avec les spécialistes du projet, le consultant pourra s'appuyer sur la démarche méthodologique ci-après, :

1. **Réunion de cadrage** : Il s'agira de tenir une réunion de cadrage à l'UCGP, avec l'équipe du PADFA II pour s'accorder avec le/la consultant (e) sur les attentes réciproques relatives à la mission, les résultats attendus ainsi que les modalités de collaboration.
2. **Réalisation de la prestation** : pour chaque document à traduire, le projet élaborera une fiche technique sur la prestation spécifique et soumettra au consultant. Sur la base de la fiche technique, les deux parties s'accorderont sur le calendrier de réalisation de ladite prestation. Une fois le document reçu, le prestataire conformément au respect du calendrier convenu, soumettra à l'équipe du projet le draft du livrable aux fins de requérir les avis/enrichissements/observations des responsables du projet. Dès réception du draft, le projet s'attèlera à faire des enrichissements et/ou observations dans le document et le prestataire, travaillera à les intégrer avant soumission du livrable final.
3. **Validation des livrables** : le prestataire soumettra pour validation le document final traduit. Le projet confirmera la validation par une note de validation formelle qui permettra de clôturer sur le plan technique la prestation indiquée.

V- DURÉE DE LA MISSION

La mission aura une durée de 12 mois.

VI- QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES REQUISES

VI.1- Méthode de sélection

Le Consultant national sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur les Consultants Individuels « SCI » telle que décrite dans le Manuel de Passation des Marchés du FIDA en vigueur, ainsi que le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics (CMP) au Cameroun.

VI.2- Qualifications et compétences du consultant

Le consultant doit avoir le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme (BAC+5) en traduction, en interprétation, en langues appliquées ;
- Avoir une expérience d'au moins 05 ans dans la traduction de manière générale et d'au moins 02 ans pour la traduction des documents techniques relatifs au secteur agricole de manière spécifique
- Avoir la maîtrise des deux langues officielles du Cameroun et pouvoir traduire du français à l'anglais /ou de l'anglais au français ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'environnement Microsoft ;
- Être disponible pour la période de la mission ;
- Avoir déjà travaillé avec les acteurs du secteur privé, public et organismes de développement et, spécifiquement sur les thématiques en relation avec le secteur agricole serait un atout.

7

VII- CRITERES D'APPRECIATION DE LA PRESTATION

Les critères suivants, serviront de base pour apprécier la prestation :

Fidélité au texte d'origine :

- Le texte de la langue source et l'ensemble des messages sont fidèlement transcrits dans la langue cible ;
- Par sa connaissance du secteur, le traducteur a su intégrer des termes spécifiques au domaine en question ;
- Le niveau d'expression dans la langue cible est équivalent au niveau de la source.

Maitrise des règles linguistiques

- Maîtrise des règles grammaticales ;
- Maîtrise de l'orthographe ;
- Maîtrise de la syntaxe

Mise en page des documents :

- La mise en page du texte cible est conforme à celle du document source.

Capacité de collaboration avec les responsables du projet ;

Respect des délais et des procédures.

VIII- SUIVI ET VALIDATION DES PRESTATIONS

VIII.1. Responsabilité de la partie contractante

Faire le suivi de la bonne réalisation des activités confiées au consultant,

Faire le contrôle qualité des livrables et en assurer leur validation ;

VIII.2. Responsabilités du Consultant

Produire l'ensemble des livrables dans les délais et conformément aux Termes de référence.

IX- SOUMISSION DES DOSSIERS TECHNIQUES

Le dossier technique devra présenter :

- Une lettre de manifestation/motivation adressée à la Coordinatrice Nationale du PADFA II ;
- Un curriculum vitae daté et signé faisant ressortir la qualification et l'expérience professionnelle de l'intéressé (e) ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme requis ;
- Les justificatifs probants et les références dans les missions similaires (références pouvant attester de la compétence du candidat) ;
- Un dossier fiscal (Attestation d'immatriculation ou carte de contribuable Personne physique, Attestation de Non-Redevance, Plan de localisation et CNI).

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- L'absence de formulaire FIDA d'auto-certification pour service de consultant (daté, paraphé et signé par le soumissionnaire) ;
- Le score technique minimum requis après l'évaluation des propositions techniques pour être qualifié est de 80 points sur 100 ;
- Un dossier administratif incomplet ou non conforme au-delà du délai de 48 heures accordé.



Marigoh Bouquet Hélène
Coordinatrice Nationale